

GARÉOULT

RENTRÉE

CP

2023

2024



du 8 février au 8 mars 2023

INSCRIPTIONS obligatoires

Pour les Enfants nés en 2017

2 ÉTAPES INDISPENSABLES

1. Dossier complet à remettre en Mairie - Service des affaires scolaires

Merci de prendre rendez-vous sur www.gareoult.fr / Accès rapide / Rendez-vous en ligne

- Fiche de renseignements à télécharger sur www.gareoult.fr
- Photocopie du **livret de famille** (parents + enfants)
- Photocopie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (hors tel mobile)
- photocopie du **cahier de santé** (vaccins obligatoires à jour) ou attestation du médecin traitant



2. Admission de l'enfant auprès de l'école élémentaire Pierre Brossolette

Suivre les modalités précisées sur la fiche de renseignements (P3)

Renseignements - Service Affaires scolaires



04 94 72 87 06

